



Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

numéro

114



>> édito >> actualité

Eric THIROUIN
Président de la Chambre
d'agriculture



Universités du soir : des rendez-vous à ne pas manquer

Une récolte à oublier

Le bilan de la récolte est rude avec une production en chute libre. Une météo implacable, enchaînant pluies, faible ensoleillement et maintenant sécheresse, a très durement touché les rendements et la qualité de nos productions. L'élevage paie également un lourd tribut depuis plusieurs mois avec des prix en dessous des coûts de production.

Alors que l'ampleur de la crise agricole ne fait plus débat pour personne et que l'on comptabilise déjà plus de 250 millions d'euros de perte pour notre seul département soit en moyenne 700 euros par hectare, l'Etat ne semble guère préoccupé.

Des mesures simples telles que la prise en charge de garanties de prêts aux agriculteurs ou des exonérations totales de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) auraient pu être décidées. Au final, il est annoncé un dégrèvement de la TFNB à hauteur de 45 % seulement. Autrement dit, à ce stade, les agriculteurs d'Eure-et-Loir doivent encore verser à l'Etat 7 millions d'euros sur un revenu foncier inexistant. Plus qu'une aberration, une injustice.

Vous pouvez compter sur la Chambre d'agriculture pour continuer à exiger de l'Etat et de l'Europe la mise en place de mesures concrètes d'accompagnement exceptionnel notamment pour les agriculteurs les plus durement touchés.

De plus, pour vous informer au mieux, n'hésitez pas à solliciter les services de la Chambre d'agriculture. Nous avons mis en place un numéro vert et nous actualisons régulièrement notre site internet.

En attendant d'oublier cette campagne catastrophique, œuvrons ensemble pour nous relever de ce choc.



Depuis deux ans, la Chambre d'agriculture propose aux exploitants agricoles d'Eure-et-Loir d'assister aux Universités du soir. Dans le contexte actuel que traverse l'agriculture, les dernières Universités du soir étaient consacrées à la « crise agricole 2016 : état de situation et mesures d'accompagnement ».

Depuis novembre 2014, la Chambre d'agriculture propose à l'ensemble des exploitants du département un rendez-vous d'informations en fin de journée sous la marque « Université du soir ». Ces réunions se déroulent de 18h à 20h et abordent des sujets d'actualité. Elles sont pour l'agriculteur un moment pour s'informer sur des problématiques issues de son cœur de métier telles que les SIE, l'azote, l'emploi, le désherbage...

Dans le contexte de crise sans précédent que traverse l'agriculture actuellement, la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir a tenu à inviter les acteurs de la filière agricole d'Eure-et-Loir à venir à la rencontre des agri-

culteurs lors des dernières Universités du soir. Celles-ci se sont déroulées en deux sessions, les 12 et 14 septembre, à Chartres et à Miermaigne pour permettre au plus grand nombre d'agriculteur d'être présent.

Après un tour d'horizon des facteurs économiques et culturels de cette crise, les représentants de l'Etat et des organismes professionnels ont présenté les mesures exceptionnelles mises en place pour les agriculteurs. Ces mesures sont disponibles dans la rubrique dédiée sur le site internet de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.

Enfin, Eric Thirouin a assuré aux agriculteurs l'implication de l'ensemble des équipes pour accompagner les agriculteurs. La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir a notamment mis en place une cellule d'appui : mise en place d'un numéro vert 0 800 710 058, accompagnements techniques gratuits de 2 heures, mise en place de flash techniques, mise en place d'un outil d'évaluation de la situation de trésorerie des exploitations, appui à l'association Aidagri28...

Retrouvez toutes les informations sur www.eure-et-loir.chambagri.fr.

>> sommaire

Le PRDA, c'est quoi exactement ?	2
Encouragez vos salariés à se former !	3
Terres d'Eure-et-Loir aux Artisanales	3
Mes Dron'im@ges Colza	4



● L'ASAVPA devient l'Association des Salariés Agricoles

L'Asavpa (Association des Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole) change de nom pour s'appeler l'Association des Salariés Agricoles. Cette démarche s'inscrit dans un élan national (l'Association des Salariés Agricoles de France prenant la suite de la FNAsavpa). Les objectifs, missions et actions menées sont réaffirmés au service des salariés de la production agricoles et en faveur de l'emploi qualifié en agriculture. Ce changement s'accompagne d'un nouveau logo départemental, relayé au niveau régional et national.

Contact : Daniel Lazier
02 37 24 45 64
d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr

● Journée biodiversité à Miermaigne le 16 septembre

Le soleil n'était pas au rendez-vous, pour autant une vingtaine d'agriculteurs participaient à cette journée consacrée aux liens et interactions entre la biodiversité commune et fonctionnelle présente sur les exploitations et nos pratiques agricoles.

Les principaux thèmes abordés tout au long de cette visite guidée étaient les suivants :

- la pollinisation avec un zoom sur les abeilles sauvages solitaires ;
- l'activité biologique des sols par l'indicateur vers de terre ;
- l'implantation de bande fleurées et mellifères attractives pour les auxiliaires des cultures et surtout de leur entretien dans le temps ;
- l'intérêt d'implanter des couverts d'interculture et des cultures associées comme le trèfle blanc dans le colza présent sur la ferme.

Cette journée s'est achevée en salle par la projection d'un film sur les principes de la lutte biologique qui a suscité de nombreux échanges très constructifs.

Contact : Michel Bézine
02 37 24 45 66
m.bezine@eure-et-loir.chambagri.fr

Le PRDA Agronomie en Région Centre-Val de Loire, c'est quoi exactement ?

Le contexte agronomique et économique actuel rend **les systèmes d'exploitations de la région Centre-Val de Loire** fragiles, sur des territoires aux enjeux divers (*filière, qualité et quantité de l'eau, biodiversité, érosion-fertilité des sols, énergie, économie et main d'œuvre*).

Il y a un risque majeur de voir s'éroder économiquement un certain nombre d'exploitations avec une mise en péril de leur durabilité. D'où la nécessité d'accompagner les agriculteurs dans **l'évolution de leurs systèmes** de cultures et de production.

C'est l'objectif du **Programme Régional de Développement Agricole « Agronomie »**, auquel participent les Chambres d'Agriculture de la Région Centre-Val de Loire et la FDGEDA du Cher.

Ce programme se déploie au travers de **groupes innovants** : construction concertée des systèmes, évaluation des impacts par de multiples critères, production et diffusion des acquis.

Cette réflexion sur les systèmes se nourrit de nouvelles formes de **références au travers d'un programme d'expérimentation ambitieux**.

Concrètement, le **Programme Régional de Développement Agricole** met en place :

- des essais dits « systèmes » au travers de **plateformes et de fermes expérimentales** ;
- un **réseau de 50 exploitations** entrant dans une démarche de conception et d'évolution du système de production. Un groupe d'**agriculteurs « pilotes »** par département est suivi par des conseillers du réseau Chambre-FDGEDA ;
- l'identification des **critères d'évaluation** du progrès des pratiques culturales et des agriculteurs face à ces nouveaux systèmes de production ;
- l'**acquisition de références** technico-économiques pour chaque facteur de production entrant dans la construction ou l'adaptation de nouveaux systèmes de production. Avec plus de 300 essais mis en place par an, il s'agit du **plus grand réseau régional d'essais** ;
- l'étude et la mise en pratique de nou-

veaux formats de conseils proposés aux agriculteurs et à leur accompagnement vers l'avenir (40 conseillers engagés dans ce programme sur la région Centre en 2015).

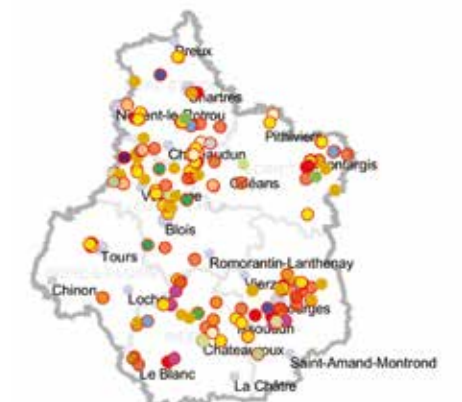
- **75** journées techniques de transfert, visites d'essais, universités du soir, réunions techniques et de colloques ont été réalisées en 2015. **650 agriculteurs** par département soit plus de **4000 au total** ont également été destinataires de documents de valorisation des références.

- Un plan ambitieux de communication et de transferts de ces travaux au travers de fiches, de vidéos et de colloques. Tous les résultats du PRDA se retrouvent sous le logo « OSE ET INNOV' ». Ce logo permet d'identifier plus clairement pour les agriculteurs et les conseillers les actions porteuses de notions de multi performances sur les systèmes d'exploitation.



Si vous voyez le logo « Ose et Innov' » c'est le signe d'une valorisation des travaux du PRDA « Agronomie » ! Et donc de la qualité du travail engagé !

Contact : Aude Pontonnier :
02 37 24 45 44



Le réseau d'expérimentation Chambres d'Agriculture - FDGEDA en Région Centre Val de Loire

Agriculteurs-Employeurs : encouragez vos salariés à se former !



La formation professionnelle est un « outil » à votre service pour acquérir des connaissances pratiques, se perfectionner dans son poste, s'ouvrir aux évolutions et progresser dans son métier. L'Agriculture performante est exigeante et nécessite des professionnels compétents et impliqués.

La formation est aussi un élément de motivation pour vos collaborateurs.

La Chambre d'Agriculture et l'A.S.A. (Association des salariés agricoles, ex. Asavpa) proposent de nombreuses formations techniques courtes pour les salariés d'exploitation.

Les conditions financières sont optimums pour les entreprises et les salariés : prise en charge des frais de

formation (intervenant, fournitures, documents...), salaire, déplacements et repas (sous conditions).

Anticipez ! Parlez « formation » avec votre salarié lors de l'entretien annuel... et ensemble, engagez sa participation !

Prochains thèmes de formation pour cette fin de saison 2016 :

- **Pratique du labour, réglages charrieur** : 30 novembre sur exploitation.
- **Certiphyto / salarié** (obligatoire depuis fin 2015) : 12 et 13 décembre à Chartres.
- **Soudure-arc (perfectionnement) et semi-auto** : 1 jour fin 2016.
- **Pratiques des travaux d'atelier** : 1 jour fin 2016.
- **Devenir secouriste du travail** : 2 jours fin 2016.
- **Prévention des risques en atelier / protection incendie** : 1 jour fin 2016.
- **Entretien du petit matériel de motoculture** : 1 jour fin 2016.
- **Bucheronnage en sécurité** : 1 jour fin 2016.

Contact : Daniel Lazier 02 37 24 45 64
d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr

Terres d'Eure-et-Loir présente aux Artisanales de Chartres

Près de vingt producteurs Terres d'Eure-et-Loir seront présents aux Artisanales de Chartres pour promouvoir les produits du terroir, du 7 au 10 octobre à Chartreexpo. Dans le hall qui accueillera les espaces Saveurs et Déco-Mode, un espace sera consacré aux produits du terroir et réunira des membres de Terres d'Eure-et-Loir et des exposants de la signature régionale © du Centre. De quoi faire le plein de produits locaux avec les producteurs Terres d'Eure-et-Loir : fromages de chèvre, chips, terrines de lapin, confitures, miel, safran, spiruline, huiles, terrines, farine, madeleines, pommes de terre, œufs, bières, jus, limonades... Ils feront découvrir leurs productions durant ces quatre jours.

Des animations culinaires seront propo-

sées avec un stand de démonstrations, en partenariat avec © du Centre. Des chefs partenaires de Terres d'Eure-et-Loir se succéderont pour faire découvrir des recettes à base de produits locaux. L'entrée aux Artisanales est gratuite ! Profitez-en pour redécouvrir cet événement eurélien et venir à la rencontre des producteurs.

Pour la participation des producteurs aux Artisanales de Chartres, l'association Terres d'Eure-et-Loir a reçu le soutien du Crédit Agricole Val de France, de la région Centre-Val de Loire, de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et de la Chambre de Métiers d'Eure-et-Loir.

Contact : Aurélie Toutain
02 37 24 45 41
a.toutain@eure-et-loir.chambagri.fr

● Diversification et vente en circuit court : 2 journées-clés pour s'installer !

Vous êtes jeune agriculteur ou vous souhaitez le devenir ? Vous avez une idée, un projet de diversification ou d'innovation ? Les 3 et 4 novembre prochains, partagez l'expérience de professionnels, repérez les avantages, points de vigilance et difficultés éventuelles : géographiques, familiales, techniques, réglementaires ou économiques.

Ces journées sont organisées en partenariat avec le CFPPA de la Saussaye, avec le soutien du Programme d'installation et de développement des initiatives locales.

Contact : Louise Krolczyk
02 37 24 45 52

l.krolczyk@eure-et-loir.chambagri.fr

● Marché de producteurs



Le 9 septembre, l'association Terres d'Eure-et-Loir organisait la 7ème édition du marché Je Croqu'Eurélien, sous la halle de la Place Billard à Chartres. Ce marché nocturne a réuni 21 producteurs Terres d'Eure-et-Loir et 6 artisans locaux. De nombreux visiteurs sont venus rencontrer les producteurs et acheter leurs produits. La soirée était animée en musique par le club Athéna. Une animation sportive complétait la soirée : deux vélos à smoothies permettaient aux visiteurs de réaliser des smoothies avec les fruits frais d'Eure-et-Loir, mixés à la force des jambes.

Contact : Aurélie Toutain
02 37 24 45 36

a.toutain@eure-et-loir.chambagri.fr

>> En bref

● Fête de l'Agriculture

Lundi 18 septembre, à l'occasion de la fête de l'Agriculture, la Chambre a eu le plaisir de remettre aux gagnants un abonnement d'un an à Mes p@rcelles, ainsi que des paniers de produits locaux aux 6 meilleurs équipes. 3500 visiteurs sont venus suivre le Moiss'batt cross et découvrir les démonstrations de Tracteur Pulling. Une première dans notre département.

● Aires d'alimentation de captage : L'équipe se renforce



Emmanuelle Lherbette, jeune ingénieure de Montpellier SupAgro a rejoint l'équipe des animateurs des Aires d'Alimentation de

Captage début juillet 2016. Elle intervient principalement sur le secteur de Saint Lubin des Joncherêts et en appui sur les secteurs de Vernouillet et de Ver-en-Drouais.

Contact : Emmanuelle LHERBETTE
02 37 24 45 04 e.lherbette@eure-et-loir.chambagri.fr.

● Découvrez Mes p@rcelles en formation !

Vous recherchez un outil qui vous permet de répondre aux exigences réglementaires ? Vous souhaitez optimiser vos intrants et suivre vos résultats technico-économiques ? Alors n'hésitez plus et profitez du changement de campagne pour découvrir l'outil sans engagement d'abonnement ! Mes p@rcelles, un outil de gestion efficace qui vous garantit d'être en conformité avec la réglementation.

Contact : équipe Mes p@rcelles
02 37 24 46 00 mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr

Mes Dron'im@ges Colza : calculer sa fertilisation azotée sur colza au plus juste

Le contexte économique difficile pour les exploitations agricoles d'Eure-et-Loir implique la recherche d'économies. Bien que nécessaires, elles ne doivent pas entraver le potentiel de la prochaine récolte. C'est la raison pour laquelle la Chambre d'agriculture souhaite rendre accessible au plus grand nombre les techniques innovantes en matière de fertilisation azotée, qui représente une part importante des charges opérationnelles. L'efficacité technique et économique permise par le drone permettra d'atteindre les objectifs de la campagne à venir.



ver et une deuxième fois à la sortie de l'hiver.

Après traitement des données, les conseillers techniques valident les cartes de résultats.

Les « plus » de la prestation Mes Dron'im@ges



En colza, le drone remplace les pesées manuelles d'entrée et de sortie hiver. Il transporte un capteur multispectral qui prend des clichés de la parcelle dans 4 longueurs d'ondes : le vert, le rouge, l'infra-rouge et le proche infra-rouge. Ces données brutes sont ensuite transformées en valeurs de biomasse. Ces mesures obtenues mettent en évidence les hétérogénéités intra-parcellaires et aboutissent à un calcul de la dose totale d'azote à apporter. Un plan de fumure est donc réalisé et un fractionnement adapté est proposé.

Déroulé de la prestation

La prestation se fait uniquement après inscription et enregistrement des parcelles sur lesquelles l'exploitant souhaite un conseil, en raison des contraintes aériennes. Les inscriptions ont lieu jusqu'à fin octobre pour la culture de colza, les tournées sont organisées par les techniciens de la Chambre d'agriculture à l'issue des inscriptions. Un SMS est envoyé à l'exploitant la veille du vol puis 30 mn avant l'arrivée du pilote sur la parcelle.

Le drone va ensuite survoler les parcelles deux fois, une fois en entrée hi-

Les relevés sont fiables et précis sur l'ensemble de la parcelle. Il n'y a pas de biais dus à l'échantillonnage des points mesurés et l'hétérogénéité de la parcelle de quelque nature qu'elle soit, est identifiée et caractérisée. Les mesures sont indépendantes de la couverture nuageuse. Le pilote de drone est un conseiller de la Chambre d'agriculture. Il se rend sur la parcelle et peut ainsi identifier tout paramètre pouvant influencer sur le résultat et le corriger.

Les résultats sont disponibles 4 jours ouvrés après le survol du drone sur la parcelle.

Des cartes de modulation automatique adaptées à tous les types et marques de matériel dédié à la fertilisation azotée sont également disponibles.

Contacts : Marion Bouviala
et Paul Brillault
drone28@eure-et-loir.chambagri.fr
02 37 24 45 61

Tarifs (€/ha)	Les 20 premiers ha	Puis 1 à 30 ha de plus	Pour tout ha supplémentaire (> 50ha)	Carte de modulation automatique
COLZA	15	13,5	12	1